



OFFRE D'EMPLOI

POMPIER A TEMPS PARTIEL

La Ville de Saint-Ours est désireuse de bonifier son service des incendies. Vous voulez vous impliquer et faire une différence tangible dans notre communauté. Vous aimeriez retrouver la fraternité et l'esprit de groupe qui caractérise notre groupe d'interventions ? Si vous aimez apprendre et vous dépasser, vous êtes vif d'esprit, fiable, et que la pression ne vous fait pas peur. Si vous cherchez une organisation structurée qui est soucieuse d'offrir la formation nécessaire et des équipements adaptés aux besoins du travail offert.

La Ville de Saint-Ours vous offre la chance de postuler pour un poste de pompier ou pompière à temps partiel, afin de nous aider à protéger les habitants de notre territoire pour intervenir sur les incendies, les sauvetages, la désincarcération lors des accidents de la route ou toute autre situation d'urgence et ainsi que les activités avec le publique.

Description des exigences requises

- Être titulaire du programme pompier 1 ou être disposé à suivre et compléter la formation requise d'une durée de 330 heures.
- Réussir l'examen médical Pré-emploi.
- Détenir un secondaire V ou équivalent.
- Être capable de travailler en équipe et de travailler sous pression.
- Prendre des initiatives, être vif d'esprit et fiable.
- Résider sur le territoire de Saint-Ours (*un atout*).
- Participer aux pratiques mensuelles sur la base de 40h par année.
- Être disposé à suivre la formation minimale requise, les fins de semaine et soirées en semaine.
- S'engager à obtenir un permis de conduire classe 4A au plus tard un an après l'embauche.
- Ne posséder aucun antécédent criminel.
- Doit être âgée de 18 ou plus

La préférence sera accordée à une personne autonome, débrouillarde, disponible et flexible dans son horaire de travail.

Conditions salariales

- Rémunération selon l'entente en vigueur entre les pompiers et la Ville de Saint-Ours.
- Poste à temps partiel, sur appel (*requiers une grande disponibilité*).

Candidature

Toutes les demandes seront traitées dans la plus grande confidentialité. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

Notre organisation va prioriser l'engagement des personnes qui résident dans la ville de Saint-Ours ou dans un périmètre n'excèdent pas 25 kilomètres de la caserne et ce en conformité avec le schéma de couverture de risque à la MRC de Pierre-De Saurel.

CE POSTE EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES



Monsieur Jean-Michel Simonot
Directeur du Service incendie
Ville de Saint-Ours
Concours « Pompier / pompière à temps partiel »
2531 rue de L'Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0
Par courriel : incendie@saintours.qc.ca

